

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : DETERSTORM  
Code du produit : 00000000062602087

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Détergent

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : THESEO FRANCE SAS  
200, avenue de Mayenne  
53000 Laval  
France

Service responsable : +49 221 8885 2288  
infosds@lanxess.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59  
Pour une urgence multilingue 24/7, veuillez appeler  
CHEMTREC EMEA : +44 20 3885 0382 et mentionner  
CCN1018723.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1	H290: Peut être corrosif pour les métaux.
Corrosion cutanée, Catégorie 1	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

**Stockage:**

P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium sodium hydroxide  
D-Glucopyranose, oligomères, decyl octyl glycosides  
Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acides sulfoniques, hydroxycarbanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	68439-57-6 270-407-8	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 3 - < 10
sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5 011-002-00-6 01-2119457892-27	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318	>= 5 - < 10
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5 203-961-6 603-096-00-8 01-2119475104-44	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
D-Glucopyranose, oligomères, decyl octyl glycosides	68515-73-1 500-220-1	Eye Dam. 1; H318	>= 3 - < 10
Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4 931-292-6 01-2119490061-47	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	>= 1 - < 2,5

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 1.064 mg/kg	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### Limites de concentration spécifiques (Règlement (CE) n° 1272/2008)

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Classification	Concentration (%)
sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	Skin Corr.1A; H314 Skin Corr.1B; H314 Skin Irrit.2; H315 Eye Irrit.2; H319	>= 5 % 2 - < 5 % 0,5 - < 2 % 0,5 - < 2 %

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- Protection pour les secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.  
Maintenir les voies respiratoires dégagées.  
Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
- En cas de contact avec les yeux : Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.  
Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque de graves lésions des yeux.  
Provoque de graves brûlures.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.  
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de métaux  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

vigueur.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.  
Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées.  
Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Veiller à une ventilation adéquate.  
Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Écarter les conteneurs de la zone de déversement.  
Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.  
Neutraliser à l'acide.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conte-

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

neur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson.

Ne stocker dans des matériaux incompatibles (cf. la section 10), des aliments et des boissons. Garder les conteneurs scellés jusqu'à l'emploi. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
sodium hydroxide	1310-73-2	VME	2 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

**DETERSTORM**

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	STEL	15 ppm 101,2 mg/m3	2006/15/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
		TWA	10 ppm 67,5 mg/m3	2006/15/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
		VME	10 ppm 67,5 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				
		VLCT (VLE)	15 ppm 101,2 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains  
Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Matériel : Chlorure de polyvinyle - PVC  
Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374  
Temps d'utilisation : < 60 min  
Changer immédiatement les gants de protection souillés par le produit et les faire détruire selon le protocole en vigueur.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Vêtements étanches

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Type de Filtre recommandé:



## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

---

Filtre de type : Gaz inorganique combiné et acides / vapeurs d'ammoniac / amines et vapeur de type organique (ABEK)

---

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Liquide
État physique	: liquide
Couleur	: ambre
Odeur	: Donnée non disponible
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Inflammabilité	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: > 110 °C
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
	Donnée non disponible
pH	: 13,3 (20 °C) Concentration: 100 %
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 27,8 mPa.s (20 °C) 18,2 mPa.s (40 °C)

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

---

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)  
Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible  
Donnée non disponible

Densité : 1,1 gcm<sup>3</sup> (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule  
Taille des particules : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux de corrosion du métal : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Corrosif(ve) au contact avec des métaux  
Dangers liés à des réactions exothermiques  
Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

### 10.4 Conditions à éviter

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.  
Tenir à l'écart de matières incompatibles.  
Réagit avec la plupart des métaux, libérant du gaz d'hydrogène potentiellement explosif.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides  
Agents oxydants forts  
Métaux

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Hydrogène, par réaction avec les métaux

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

##### acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 2.079 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 52 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 6.300 - 13.500 mg/kg

##### 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: non

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 29 ppm  
Durée d'exposition: 2 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Test de risque par inhalation  
BPL: non  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Remarques: Le dosage n'a causé aucune mortalité

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle): 2.764 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: non  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Le dosage n'a causé aucune mortalité

### **Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.064 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque de graves brûlures.

### **Composants:**

#### **acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritation de la peau

#### **sodium hydroxide:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 435  
Résultat : Provoque de graves brûlures.  
BPL : non

#### **2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : non  
Remarques : Irritation légère de la peau  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

#### **Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides:**

Espèce : Rat

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Résultat : Irritant pour la peau.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

#### **Composants:**

##### **acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

##### **sodium hydroxide:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

##### **2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant pour les yeux.  
BPL : Pas d'information disponible.

##### **D-Glucopyranose, oligomères, decyl octyl glycosides:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.  
BPL : oui

##### **Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides:**

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium:**

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
BPL : oui

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

---

### **sodium hydroxide:**

Espèce : Humain  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
BPL : non

### **2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
BPL : Pas d'information disponible.

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium:**

Génotoxicité in vitro : Système d'essais: Bactérie  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Système d'essais: Bactérie  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Bactérie  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

### **sodium hydroxide:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Intrapéritonéal  
Méthode: OCDE ligne directrice 474

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Résultat: négatif

### **2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Escherichia coli  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif  
BPL: Pas d'information disponible.

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Type de cellule: Moelle osseuse  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
BPL: Pas d'information disponible.

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

**acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium:**

Espèce : Rat

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Voie d'application : Dermale  
Durée d'exposition : 105 semaines  
Résultat : négatif

### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### **acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium:**

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 600 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 15 jr  
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 600 Poids corporel mg / kg  
Résultat: Aucun potentiel tératogène.

#### **2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fertilité  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0- 250 - 500 - 1000 milligramme par kilogramme  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg / kg  
Fertilité: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg / kg  
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 500 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 415  
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.  
BPL: Pas d'information disponible.

Type de Test: Etude sur deux générations  
Espèce: Souris, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0 - 720 - 1340 - 2050 milligramme par kilogramme  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 720 Poids corporel mg / kg  
Fertilité: NOAEL: 720 Poids corporel mg / kg  
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 720 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
BPL: oui  
Remarques: Résultats d'essais effectués sur un produit analogue

Type de Test: Fertilité  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Dermale



## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Dose: 2000 milligramme par kilogramme  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 2.000 Poids corporel mg / kg  
Fertilité: NOAEL: 2.000 Poids corporel mg / kg  
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 2.000 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 415  
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.  
BPL: Pas d'information disponible.

Incidences sur le développement du fœtus

: Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0 - 25 - 115 - 633 milligramme par kilogramme  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 633 Poids corporel mg / kg  
Térogénicité: NOAEL: >= 633 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 633 Poids corporel mg / kg  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: >= 633 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif  
BPL: Pas d'information disponible.

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Dermale  
Dose: 0-100-300-1000 milligramme par kilogramme  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg / kg  
Térogénicité: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg / kg  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif  
BPL: Pas d'information disponible.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité à dose répétée**

### **Composants:**

**acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium:**

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Espèce : Rat, mâle et femelle  
LOAEL : 70 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 d  
Dose : 70 mg/kg  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
Remarques : Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : >= 195 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 104 sem.  
Dose : >= 195 mg/kg  
BPL : non  
Remarques : Toxicité chronique

### **2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 250 mg/kg  
LOAEL : 1.000 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 jr  
Dose : 0- 50 - 250 - 1000 mg/kg bw/d  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 0,094 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (vapeur)  
Durée d'exposition : 90 jr  
Dose : 0- 0,013 - 0,04 - 0,094 mg/l  
Méthode : OCDE ligne directrice 413  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : >= 2.000 mg/kg  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 90 jr  
Dose : 0- 200 - 600 - 2000 mg/kg bw/d  
Méthode : OCDE ligne directrice 411  
BPL : Pas d'information disponible.  
Remarques : Toxicité subchronique

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

### Composants:

#### **2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

##### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### **Information supplémentaire**

##### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium:**

Toxicité pour les poissons : CE50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 4,2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia dubia (Puce d'eau)): 4,53 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 5,2 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: ISO 10253  
BPL: oui

EC10 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 3,9 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: ISO 10253  
BPL: oui

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): 230 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 6,3 mg/l  
Durée d'exposition: 21 Jrs  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
BPL: oui

### **sodium hydroxide:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Truite): 45,4 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

### **2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.300 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: Pas d'information disponible.  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: non  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

BPL: oui  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)):  $\geq$  100 mg/l

Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 1.101 mg/l

Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: Pas d'information disponible.  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (boue activée):  $>$  1.995 mg/l  
Point final: Inhibition de la respiration  
Durée d'exposition: 30 min  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
BPL: non  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

### **Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 2,67 - 3,49 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 3,1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,7 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Algues): 0,14 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Algues): 0,7 mg/l

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Durée d'exposition: 28 jr

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 96 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B  
BPL: non

##### **sodium hydroxide:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

##### **2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: Boue activée, non adaptée  
Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: 85 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C  
BPL: non

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 70,8

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,3  
Méthode: mesuré

##### **2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:**

Bioaccumulation : Remarques: En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation dans l'organisme.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1 (20 °C)  
pH: 7  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 1824  
ADR : UN 1824

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

**RID** : UN 1824  
**IMDG** : UN 1824  
**IATA** : UN 1824

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION  
**ADR** : HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION  
**RID** : HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION  
**IMDG** : SODIUM HYDROXIDE SOLUTION  
**IATA** : Sodium hydroxide solution

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe
<b>ADN</b>	: 8
<b>ADR</b>	: 8
<b>RID</b>	: 8
<b>IMDG</b>	: 8
<b>IATA</b>	: 8

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : II  
Code de classification : C5  
Numéro d'identification du danger : 80  
Étiquettes : 8  
:



**ADR**  
Groupe d'emballage : II  
Code de classification : C5  
Numéro d'identification du danger : 80  
Étiquettes : 8  
:



Code de restriction en tunnels : (E)



## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

---

### RID

Groupe d'emballage : II  
Code de classification : C5  
Numéro d'identification du danger : 80  
Étiquettes : 8



### IMDG

Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 8



EmS Code : F-A, S-B

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 855 : 30,00 L  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 8



### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 851 : 1,00 L  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 8



## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : non

### ADR

Dangereux pour l'environnement : non

### RID

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

Dangereux pour l'environnement : non

### IMDG

Polluant marin : non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques sur les dangers et la manipulation : Corrosif.  
Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des acides et des bases

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75, 3

Ne pas utiliser à des fins de tatouage.

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (Numéro sur la liste 55)

Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

---

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) n° 111/2005 du Conseil fixant les règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : sodium hydroxide

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable

Maladies Professionnelles : 84  
(Code de la sécurité sociale - Art. L461-2 à L461-7 et Art. R-461-3, France)

Suivi individuel renforcé : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B  
(Code du travail - Art. R4624-23)

Installations classées pour la protection de l'environnement : non déterminé  
(Code de l'environnement R511-9)

Règlement (CE) no 648/2004, comme amendé : moins de 5 %: Agents de surface amphotères, Agents de surface non ioniques

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non applicable

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Met. Corr. : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux  
Skin Corr. : Corrosion cutanée  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
2006/15/EC : Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle  
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France  
2006/15/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures  
2006/15/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme  
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition  
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une popula-

## DETERSTORM

Version 2.0      Date de révision: 12.02.2024      Numéro de la FDS: 215000009720      Date de dernière parution: 29.11.2023  
Pays / Langue: FR / FR

tion test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Met. Corr. 1                      H290

|| Skin Corr. 1                      H314

|| Eye Dam. 1                      H318

#### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Les informations de cette fiche de données de sécurité sont basées sur notre expérience et nos connaissances actuelles, et ne sont destinées qu'à décrire les exigences de sécurité liées au produit. Ces informations sont fournies pour que le produit soit manipulé, utilisé, traité, stocké, transporté, éliminé et libéré sans danger ; il ne s'agit pas de directives concernant sa transformation ni d'une garantie ou d'une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifiquement désigné et ne sont pas applicables à l'utilisation de ce matériau avec un autre matériau ou lors d'un quelconque processus, sauf si le document en fait état. Il incombe au destinataire du produit de veiller à ce que soient respectés tous les droits de propriété et toute réglementation et législation applicables.

Les modifications pertinentes par rapport à la version précédente sont indiquées sur le côté gauche de la fiche de données de sécurité par une double barre noire aux endroits appropriés.